

# LA MARCHÉ DES FIERTÉS DOIT POUVOIR SE DÉROULER LIBREMENT!

AMNISTIE INTERNATIONALE



Monsieur le Chef de la police,

Je vous écris afin d'évoquer de toute urgence la législation récemment adoptée par la Hongrie, appelée Loi III de 2025, qui peut être invoquée pour interdire les marches des fiertés, tout en prévoyant des amendes pour les participant-e-s et des poursuites pénales pour les organisateurs-trices. Elle permet aussi aux autorités d'utiliser la reconnaissance faciale, surveillance intrusive, pour tracer les participant-e-s. Cette loi va clairement à l'encontre des obligations internationales et régionales de la Hongrie en matière de droits humains, et porte notamment atteinte aux droits à la liberté de réunion pacifique et d'expression, ainsi qu'aux droits à la vie privée et à la non-discrimination.



Depuis 30 ans, les organisateurs-trices de la marche des fiertés en Hongrie et la police coopèrent pour garantir la sécurité et la dignité de toutes les personnes impliquées. La marche des fiertés est une manifestation pacifique en faveur de l'égalité et de la justice. Pourtant, cette loi adoptée récemment repose sur des informations mensongères, qui qualifient à tort la visibilité des personnes LGBTI de « préjudiciable pour les enfants », et suscite de la peur, non de la sécurité. Elle sape les droits des personnes LGBTI, mais établit également un dangereux précédent qui affecte les droits de tout le monde.



En tant que chef de la police, vous avez prêté le serment de protéger tous les citoyen-ne-s et de faire respecter les droits humains. Votre rôle est aussi de respecter, de protéger et de faciliter le droit de manifester pacifiquement et de ne pas appliquer des lois discriminatoires qui piétinent les droits fondamentaux. Le monde regarde et attend que la 30e marche des fiertés de Budapest défile dans les rues.

En signant cette pétition et en fournissant votre adresse e-mail, vous autorisez Amnesty Internationale à envoyer le message ci-dessus en votre nom aux autorités concernées. En écrivant mon courriel, j'accepte également qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement.

C'est un moment décisif. Vous devez choisir de protéger les droits humains et la dignité, et non d'appliquer une loi qui bâillonne celles et ceux qui revendiquent l'égalité. Je vous demande de rejeter cette loi inique, de respecter les engagements de la Hongrie en matière de droits humains et de veiller à ce que la marche des fiertés du 28 juin à Budapest se déroule librement et pacifiquement, sans discrimination, harcèlement, peur ni violence.

Votre soutien est précieux pour faire entendre votre voix !

Cordialement,

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

**SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :**

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger )

Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

**RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE**

2025 À : Véronique Martineau, Amnesty internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Courriel: \_\_\_\_\_  
 Nom et no groupe: \_\_\_\_\_